

LA GALETTE DES REINES : FEMMES EN CAMPAGNE A AUXERRE

PAR

Stéphane LATTÉ

ET

Eric FASSIN

Avant la réforme constitutionnelle, le débat autour de la parité portait essentiellement sur deux questions¹. D'une part, une fois établi le constat d'une sous-représentation des femmes dans le monde politique, on s'attachait à la nature des obstacles que celles-ci rencontraient pour y accéder – dans la vie publique, la vie privée, ou leur articulation. D'autre part, une fois posée l'hypothèse paritaire, l'attention se portait sur les effets potentiels de cette transformation de la représentation dans notre pays – sur l'éventuelle fragmentation du corps politique, et sur l'hypothétique féminisation de la classe politique. On s'interrogeait donc à la fois, en amont, sur les causes de l'absence des femmes dans la vie politique et, en aval, sur les conséquences de leur présence à venir : la première question se voulait surtout rétrospective, la seconde prospective. Or, l'application de la parité tend à déplacer ces interrogations. Au moment des élections municipales, saisis par les logiques pragmatiques qu'impose la campagne électorale, acteurs et actrices politiques semblent avoir oublié, ou du moins écarté, les débats préalables qui ont entouré la parité. Hier hostiles ou favorables, les enquêtés des deux sexes n'ont plus envie d'en débattre. Tout au plus y reviennent-ils au détour d'une phrase : « La parité, j'étais contre, mais... ». Il s'agit désormais de « faire avec » : qu'en faire ?

Certes, l'élan paritaire n'a en aucun cas dissous le bien fondé de l'interrogation sur les obstacles. Pour accéder à la sphère publique, les nouvelles venues doivent affronter des difficultés qui n'embar-

1. Pour un retour sur le débat paritaire, voir Fassin (2003 : 19-32).

rassent qu'à un moindre degré leurs équivalents masculins : faire face aux réflexions, aux sarcasmes, voire à la désapprobation manifeste de l'entourage, et surmonter la présomption d'incompétence politique statutairement dévolue aux femmes. En outre, l'enquête démontre le rôle toujours prégnant de la structure des relations matrimoniales sur les conditions de possibilité de leur entrée en politique. Candidates puis élues doivent ménager les intérêts (parfois professionnels, souvent symboliques) du conjoint, mais aussi aménager leur emploi du temps – en l'absence d'un improbable bouleversement de la division sexuelle du travail domestique. On ne se propose donc pas ici d'occulter les entraves liées au genre, mais de suggérer que le contexte paritaire requiert aussi un raisonnement en terme d'opportunité, et non plus seulement de contrainte. L'appel d'air suscité par la réforme conduit en effet les candidats, non moins que les candidates, à faire usage de cette nouvelle règle introduite dans le jeu politique. À l'heure de la parité, une même question se pose aux femmes comme aux hommes : en jouer ou pas ? Mais surtout : de quelle manière ?

La seconde question apparaît également aujourd'hui quelque peu renouvelée. En effet, la parité implique l'émergence de femmes politiques nouvelles. Or, l'irruption de ces néophytes coïncide pour nombre de listes avec une volonté d'ouverture vers la « société civile ». Dès lors, la question porte autant sur la différence féminine dans un univers masculin que sur l'irruption de profanes dans un univers largement professionnalisé. Aussi avons-nous observé la mise en place de la parité, lors des élections municipales de 2001, à travers cette focale particulière qu'est la coupure entre profanes et professionnels. Certes, au sens économique, la professionnalisation du personnel politique d'Auxerre, la ville étudiée, est largement flottante et hésitante, puisqu'il s'agit le plus souvent de ne renoncer que partiellement à la carrière initiale. Pourtant, l'ancrage des mandats, la stabilité du personnel politique municipal laissent à penser que s'institutionnalise un univers de relations et de pratiques routinisées. Aussi les femmes qui se saisissent de l'occasion paritaire pénètrent-elles dans un monde qui leur est largement étranger. Ce statut de profane est d'autant plus marqué que la plupart des enquêtées, pourtant quasiment toutes choisies dans le peloton des éligibles, sont des néophytes en matière électorale.

Dès lors, pour saisir les usages, sociaux et politiques, féminins et masculins, de la parité, il s'agira d'user d'une définition lâche de la professionnalisation et de mobiliser trois indicateurs éprouvés par la sociologie des professions² : la « recherche d'une dimension monopolistique » (les formes d'exclusion des nouvelles entrantes et

2. Nous nous référons ici à l'effort de clarification, conduit par Patrick Lehingue (1999), à propos des usages politiques et des emprunts scientifiques possibles du registre de la profession.

l'absence d'initiation sur les aspects spécifiques et tactiques du jeu politique), « la volonté d'auto-contrôle de l'activité » (la sanction des pratiques qui « ne se font pas ») et « l'effort de légitimation des pratiques exercées » (la réticence à faire visiter les « cuisines » à ces profanes que sont les femmes). Activer, dans la recherche, le lexique de la profession permet alors d'envisager l'entrée des femmes en politique sous l'angle de la confrontation entre les pratiques de campagne largement codifiées des agents les plus proches de la figure (jusqu'à présent implicitement ou explicitement masculine) de l'*homme* politique professionnel, et des pratiques profanes, initiatives décrites comme davantage spontanées, moins fortement rationalisées, jugées en tout cas par les premiers comme décalées, voire déplacées. Par ailleurs, cette approche nous invite à réévaluer la différenciation sexuelle des façons de faire de la politique à travers l'étude des exclusions spécifiques, des formes particulières de division du travail politique, des manières de faire et de concevoir, de se faire voir et de se faire valoir. Ainsi, nous dégagerons quelques articulations possibles entre ces deux principes de différenciation que sont les statuts de femme et de profane³.

Avant d'aborder la première campagne paritaire à la lumière de ces deux questions (le jeu avec la règle paritaire, et la place des profanes dans un monde politique professionnalisé), quelques spécificités de cette élection auxerroise méritent d'être rappelées. La perturbation introduite par la parité dans le champ politique local coïncide en effet avec la fin d'une ère. « Patron » de la ville depuis plus de trente ans, Jean-Pierre Soisson cumulait les ressources sociales et politiques, locales et nationales au point de polariser durablement l'espace politique municipal autour de sa personne⁴. Son retrait amorcé dès 1995, ou plutôt son choix de l'échelle régionale et départementale, annonce dans la ville une redistribution des positions et une renégociation des alliances. Les entreprises de succession se multiplient : le jeu devient plus opaque. Au moment de l'enquête, en février 2001, quelques semaines avant l'élection, la nouvelle configuration est des plus indécises. Compte tenu de la forte dispersion des prétendants à droite, une victoire de la gauche devient envisageable, pour la première fois dans l'histoire politique municipale.

Trois candidats sont alors crédités de chances égales de succès : Guy Férez, la tête de liste Gauche Plurielle, promoteur, en son temps, de l'ouverture politique et de la coopération avec Jean-Pierre

3. Toutefois, les modalités de l'enquête ne nous autorisent guère à décider de la plus ou moins grande valeur explicative de ces deux variables. Pour ce faire, il aurait été nécessaire de construire l'échantillon de l'enquête sur un principe de comparaison systématique entre femmes novices et hommes néophytes, d'une part, et entre nouvelles entrantes et anciennes élues, d'autre part.

4. Pour une analyse de la construction de la position de Jean-Pierre Soisson dans l'espace politique local, on se reportera à Abelès (1989).

Soisson ; Jean-Louis Hussonnois, le candidat officiel de la droite unifiée et vice-président du conseil régional ; Bernard Revest, conseiller municipal dès 1989, partisan depuis peu d'une gestion apolitique de la municipalité. L'enjeu de la campagne est tout à la fois de marquer une rupture (dans la continuité...) avec les pratiques de cet encombrant prédécesseur, de signifier un renouvellement du personnel politique local et de s'approprier certaines vertus, tel le « charisme » qui permet de rassembler sur son nom des fractions hétérogènes de la communauté, construites localement comme nécessaires au port de l'habit de maire (Garraud, 1989). On a pu montrer ailleurs que ces contraintes de rôle localisées avaient conduit les prétendants à la mairie à promouvoir massivement les néophytes et donc à déclasser les femmes arborant une expérience politique ou des titres partisans (Latté, 2003 : 55-80). Ici, plutôt que les raisons de ce recrutement original, ce sont donc ses incidences sur le déroulement de la campagne électorale qu'on se propose d'analyser.

I - LE MAINTIEN DES MONOPOLES MASCULINS

La quasi-totalité des femmes que nous avons rencontrées pénètrent pour la première fois dans l'univers d'une campagne électorale dont elles ignorent largement les règles : nonobstant leurs autres expériences (professionnelles, syndicales ou associatives), elles y ont, en quelque sorte, « tout à apprendre ». Certes, ce rapport d'étrangeté est minoré chez certaines par les relations préalables qu'elles entretiennent avec le milieu politique local, par la compétence *a priori* qu'elles s'attribuent et qui les a disposées à se saisir de l'occasion paritaire⁵. Néanmoins, elles vivent leur entrée en politique comme une succession de grandes découvertes et de petites surprises, comme une somme de techniques et de comportements à

5. La question de la genèse du sentiment d'autorisation à représenter a fait, ailleurs, l'objet de développements plus conséquents visant à épouser les trajectoires sociales multiples des enquêtées (Latté, 2001). Il n'est bien entendu pas question ici de succomber à ce que P. Bourdieu nomme « le piège constitutif de toute compétence », c'est-à-dire à l'illusion de sa transfiguration en une simple compétence technique, ou dans l'univers politique, en une somme de connaissances spécialisées (la compréhension et la maîtrise des enjeux et des débats politiques locaux, la capacité à manier un langage plus ou moins spécialisé, l'aptitude à se conformer aux catégories légitimes de jugement et d'expression politique, etc.). Cette capacité à comprendre l'univers politique est, comme le rappelle l'auteur, « inséparable d'un sentiment plus ou moins vif d'être compétent au sens plein du mot, c'est-à-dire reconnu comme habilité à s'occuper des affaires politiques, à donner son opinion à leur propos ou même à en modifier le cours » (Bourdieu, 1979). Si les variables « femme » et « profane » ont pu être autonomisées par un effet de construction d'objet, nous n'ignorons pas leur enchevêtrement avec l'inégale distribution de la compétence sociale, soit avec la variable « classe ». De même que les nouvelles qui prennent la place des anciennes sont souvent professionnellement, culturellement et socialement mieux dotées, de même, les dernières observations que nous avons conduites en décembre 2002 montrent que l'audace en conseil municipal et la capacité à s'arracher du statut de femme et de profane sont largement fonction de la position qu'occupe l'oratrice dans l'espace social.

acquérir, d'inhibitions et d'hésitations à lever. Or, si les têtes de listes se chargent de les initier, ils ne divulguent qu'avec parcimonie leurs savoirs et savoir-faire politiques. Nous considérerons donc deux des aspects les plus problématiques de l'apprentissage politique des nouvelles entrantes : la prise de parole en public et surtout l'accès aux « coulisses », aux règles et aux stratégies implicites du jeu politique.

Le monopole de la prise de parole en public

Le monopole manifeste des élus sur les prises de parole en public pourrait se comprendre comme le simple produit d'une auto-exclusion des femmes liée à une maîtrise mal assurée des dossiers techniques, à un manque de familiarité avec un exercice qui, à bien des égards, tient de l'équilibrisme, à un déficit d'audace que redoublent les positions de femme et de profane. La première colistière d'une des équipes, provisoire à la retraite, exprime ainsi les difficultés qu'elle éprouve à prendre la parole : « C'est là que je suis sans doute le plus déroutée ». Étonnée par les connaissances accumulées par sa tête de liste, déboussolée par la précision des questions du public, elle ne s'inquiète pourtant pas d'une simple incompétence technique : « Quelquefois, j'ai envie d'intervenir mais je ne suis pas sûre que ce soit à bon escient, je ne sais pas si c'est le lieu, je ne sais pas si c'est le moment ». Dès lors, il est intéressant de noter le caractère difficilement saisissable et objectivable de la compétence attribuée à ces quelques femmes qui sont ou deviennent « des hommes », qui manifestent des qualités politiques supposées masculines. Si elles ne disposent pas nécessairement d'un stock de connaissances techniques supérieur, elles font montre, en revanche, d'un sens du placement en réunion publique, d'un sens de l'orientation politique, d'une aisance qui leur permet de produire une parole juste et naturellement ajustée à l'exercice :

« Je pense que les femmes voient ça différemment. Encore que je vois une femme avec nous qui est très... qui réagit comme un homme, j'allais dire. Mais comment réagit un homme ? (rires) C'est vrai qu'on a un regard différent. Peut-être que les femmes écoutent plus ce qui se dit, qu'elles sont plus attachées aux détails ou à des choses qui n'intéressent pas les hommes. C'est vrai que, dans l'idée, c'est presque un métier d'homme, la politique. Je dirais que c'est quelque chose d'homme... parce qu'on a été éduqué comme ça aussi. - Q : Qu'est-ce qu'une femme qui se comporte comme un homme en politique ? Je sais pas, c'est difficile à dire. Elle sait faire, disons... »⁶

Outre ces rares cas de *changement de sexe politique*, certaines revendiquent l'accès à ce bien réservé ou du moins envisagent la

6. Entretien. Colistière de l'équipe « apolitique ». Greffière en chef du tribunal de commerce. Février 2001.

possibilité de s'en saisir. Par ailleurs, les efforts parfois explicites de la tête de liste pour maintenir son monopole montrent que celui-ci n'est pas nécessairement perçu comme allant de soi. En atteste cette description fournie du travail de dépossession et de légitimation de la dépossession mis en œuvre par un candidat :

« Ils étaient tous inquiets. Moi, ça fait peut-être deux cents réunions publiques que j'anime, donc pour moi, cet exercice va de soi, il est évident. Alors que pour elles, enfin pour eux, même tous, c'était quelque chose de nouveau, avec une crainte, parce qu'on ne sait jamais ce qui peut se passer en réunion publique. Alors, je sentais qu'il y avait chez eux et chez elles un besoin de s'exprimer en réunion publique. De mon point de vue, ce n'était pas nécessaire et utile. Parce qu'il vaut mieux être capable, à un moment, de redresser la barre. Donc, j'ai procédé de la manière suivante. Dans la première réunion publique que j'ai organisée, il y a quinze jours, j'ai laissé libre. J'ai présenté, j'ai parlé, j'ai répondu aux questions, mais répondait ou prenait la parole qui voulait de la liste. Ça faisait des voix un peu discordantes, mais c'est pas grave parce que c'était un terrain de répétition, c'était pas fondamental. On s'est rendu compte que tout le monde n'a pas le même degré de connaissance des dossiers, que les candidats nouveaux ont une approche très parcellaire des choses, des difficultés à replacer ça dans un contexte un peu plus global... D'eux-mêmes, ils se sont rendu compte que c'était un petit peu bordélique, et donc, ils m'ont tout de suite demandé de redresser la barre, ce qui m'arrangeait bien puisque c'était là où je voulais les amener... Et donc depuis, je suis le seul à parler en réunion publique. »

On relèvera les hésitations pronominales de l'enquêté, lorsqu'il définit la cible de cette exclusion, puisque « elles » (les femmes) est corrigé par « eux » (les novices). Bien qu'on ne puisse le qualifier de révélateur, ce lapsus nous en apprend un peu plus que le simple fait que la majorité des néophytes sont également des femmes. Même sa colistière la plus dotée en capital politique (une conseillère générale) n'est guère sollicitée que pour intervenir « sur un mode mineur » lors des réunions publiques. Dès lors, l'un des objets d'une telle restriction tient certainement à la nécessité que la liste « parle d'une seule voix » mais également qu'elle « marche comme un seul homme ».

Les réticences des têtes de listes à renoncer au contrôle de la parole en public au profit de leurs colistières se lisent également dans les circonstances des premières prises de parole féminines. Ainsi, c'est presque malencontreusement, au détour d'un mauvais hasard, qu'une candidate s'impose comme oratrice légitime. Elle saisit en effet l'opportunité d'une quinte de toux qui contraint la tête de liste à quitter la salle pour improviser un discours. Le candidat nous offre d'abord une version quelque peu différente de l'épisode : il s'attribue l'initiative de l'intervention (« La première fois que je lui ai donné la parole, elle ne s'y attendait pas. Je lui ai dit : 'Tiens, allez-y, dites quelques mots' »⁷) et la met sur le compte de sa propre intuition poli-

7. Entretien. Tête de liste RPR-UDF-DL. Médecin hospitalier. Février 2001.

tique (« Ça, il faut le sentir »). Même si les prises de parole féminines apparaissent comme des mots que le candidat aurait en quelque sorte laissés échapper, ce dernier se doit d'en paraître garder le contrôle. La parole se donne mais ne se prend pas. Et si l'expérience est renouvelée lors des réunions suivantes, c'est d'abord le moyen, selon la tête de liste, de s'accorder une pause.

Comment rendre compte de la difficulté manifeste des têtes de liste à céder la parole ? Au-delà d'un supposé machisme propre à l'univers politique (qu'invoque par exemple cette enquêtée : « Quand je prenais la parole, tout le monde disait : 'Ah, continuez à parler, c'est le bonheur, on va rester jusqu'à dix heures ce soir'. Enfin, le macho, vous voyez ce que je veux dire, puis pareil : 'Elle est mignonne'. Alors faut dire oui, faut pas les vexer, on sourit et on fait semblant. Donc, il a fallu faire sa place petit à petit, c'est pas facile. »⁸), au-delà des justifications naturalisées, euphémisées et en même temps durcies, de l'exclusion (le caractère réputé masculin de la politique définie comme combat, comme art de la joute oratoire), au-delà des facteurs circonstanciés (la nécessité de personnaliser l'élection dans un contexte de succession), il est sûrement possible d'affiner l'analyse des raisons d'une telle méfiance des candidats. L'un d'eux nous indique par exemple :

« Elles sont à la fois fidèles, disciplinées et puis un peu déconcertées par la découverte du monde politique. Elles ont besoin de s'exprimer, de dire des choses là-dessus, de donner leur point de vue. Mais, en même temps, sur le plan de l'expression publique, elles ne vont jamais au-delà de dire ce que je peux 'autoriser', entre guillemets. Compte tenu du contexte politique, il est bien évident qu'il vaut mieux parler d'une seule voix »⁹.

« Déconcertées par la découverte du monde politique », il ne fait pas de doute que les femmes interrogées le sont effectivement. Or, certainement, les têtes de liste redoutent, en premier lieu, que ne s'exprime publiquement un point de vue profane qui souvent s'étonne, parfois s'indigne d'un *envers du décor*, de stratégies, de manœuvres non encore perçues comme allant de soi, comme naturelles ou du moins comme rendues nécessaires par les besoins de la Cause. Du fait d'un déficit d'intériorisation du sens du jeu politique, les nouvelles entrantes risquent de produire un discours mal ajusté au « contexte politique », mais surtout délesté des censures et des codes qui habituellement l'encadrent. Dès lors, la restriction de l'accès des femmes à la parole publique fait écho à une seconde forme de relégation, soit à l'exclusion entretenue du *jeu politique*.

8. Entretien. Première colistière de l'équipe RPR-UDF-DL. Directrice de lycée professionnel. Février 2001.

9. Entretien. Tête de liste socialiste. Chargé de communication. Février 2001.

L'accès réservé aux coulisses

Si la question de la compétence mérite, on l'a rappelé, de faire l'objet d'un traitement différencié visant à épouser des trajectoires sociales multiples, nos enquêtées se rejoignent néanmoins autour de l'une de ses facettes : le déficit de compétence proprement politique, soit la difficulté à acquérir une compréhension minimale des règles tacites du jeu politique, des alliances, des tractations, des stratégies de placement et de déplacement.

« C'est un domaine, la politique, que je ne maîtrise quand même pas super-super. Y a des stratégies et aussi une connaissance du milieu à avoir. Et ça, je crois qu'on l'acquiert. »¹⁰ ; « Il doit y avoir des accords qui m'échappent complètement et c'est pour ça que j'aurais bien aimé être une vieille politicienne, je pense qu'il y a une influence quelque part, je ne sais pas où, mais... »¹¹

Ce désarroi des nouvelles entrantes est redoublé par une configuration politique qui tend à déplacer l'espace de la lutte de la scène vers les coulisses. Le flou des prises de position de Jean-Pierre Soisson qui accorde son soutien à un candidat, affirme à un second qu'il lui « offre la mairie » et semble favoriser l'entrée en lice d'un troisième, les intrigues des membres de l'équipe sortante qui, pour mieux négocier une position fragilisée par l'exigence paritaire, ne se rallient que tardivement et souvent provisoirement à un camp, la multiplication des candidatures qui interdit un dépôt précoce des listes et donc maintient l'incertitude entourant la composition des équipes et l'affectation des places sont autant de facteurs qui contribuent à rendre illisible un jeu codifié mais aussi codé dont le chiffre n'est connu que de rares initiés.

Or, le rapport d'étrangeté des femmes à la politique entendue comme *politics* est entretenu par les têtes de liste qui excluent ce domaine de leur programme d'initiation :

« Sur le plan pratique, j'ai fait en sorte de les initier et de les former, mais pas au jeu politique, ça c'est autre chose... Ça, vous êtes venus hier soir (à une réunion publique de la liste), vous avez vu comment ça s'est passé, on est sur un théâtre d'ombres. Donc toute la gestion politique me revient. »¹²

« Si je leur expliquais véritablement dans le détail ce genre de choses, c'est pas enthousiasmant du tout... donc j'évite de le faire. En fait, je leur dis : ' Ne perdez pas votre énergie dans des réflexions de ce type qui n'ont à peu près aucun intérêt'... Donc, je préfère que les gens aillent faire du porte-à-porte plutôt que d'aller parler des turpitudes du microcosme local... »¹³

10. Entretien. Colistière RPR-UDF-DL. Cadre infirmier. Février 2001.

11. Entretien. Colistière RPR-UDF-DL. Commerçante. Février 2001.

12. Entretien. Tête de liste Gauche Plurielle. Chargé de communication. Février 2001.

13. Entretien. Tête de liste RPR-UDF-DL. Médecin hospitalier. Février 2001.

Si des logiques stratégiques peuvent être avancées pour expliquer cette non-divulgateion des règles pragmatiques du jeu politique, si effectivement cette dernière participe d'une bonne gestion des « énergies » qui se doivent d'être « réservées à l'essentiel », soit à la conquête des suffrages, certainement relève-t-elle également de ressorts dispositionnels. Ce registre d'analyse, quoique mobilisé sur nombre de terrains de la sociologie (et mis en œuvre avec d'autant moins d'hésitation que le terrain est « exotique » au regard de la position occupée par l'enquêteur dans l'espace social), n'est pourtant que peu sollicité lorsqu'il s'agit de décrire les pratiques des professionnels de la politique. Or, si, socialement, les hommes politiques ne sont pas des agents comme les autres, sociologiquement, rien ne justifie qu'ils ne le soient pas. Leurs pratiques sont produites par des dispositions et, quoiqu'on en dise, certaines d'entre elles vont « sans dire ». Ainsi, la pratique quotidienne du double discours, les contacts alternés avec les profanes et les pairs, fixent et solidifient la partition entre les coulisses et la scène au point que, finalement, les têtes de liste paraissent peu disposés, au double sens du terme, à faire visiter les « cuisines » aux néophytes que sont les nouvelles venues. Vu à travers ce prisme, le maintien des femmes dans l'ignorance tactique échappe à toute stratégie savamment orchestrée d'exclusion du jeu politique.

Pourtant, l'hypothèse n'est validée que si l'on s'assure au préalable que l'exclusion vaut indistinctement pour tous les profanes, qu'ils soient hommes ou femmes. La liste du candidat sans étiquette constitue, dans cette optique, un solide point de comparaison. En effet, seuls deux élus y figurent, les autres colistiers étant tous des entrants en politique. Or, la différenciation sexuelle du droit de regard et de décision sur les alliances, la distribution des places et des postes, y est également manifeste. Ainsi, la première colistière constate la large sur-représentation masculine au sein des comités restreints, de « l'état-major » ou du « noyau dur » de la liste. Elle décrit, par ailleurs, la lutte qu'elle est contrainte d'engager pour obtenir l'accès et jouer sur le contrôle des espaces informels : « *Je me suis fâchée un jour parce que j'apprenais qu'il y avait un petit groupe de la liste, qui se réunissait régulièrement chez notre tête de liste. (...) J'ai été à deux doigts de lâcher, je trouvais qu'il y avait un mode de fonctionnement qui se mettait en place, une cour autour de B., et du coup ça induisait des comportements, des aspirations, et je ne trouvais pas ça normal.* »¹⁴

Une fois ces cercles fermés investis, la relégation des femmes prend la forme d'une différenciation tant quantitative que qualitative des prises de parole. Ainsi, la même enquêtee rend compte de l'indifférence ou du silence poli que rencontrent les préoccupations

14. Entretien. Première colistière de l'équipe « apolitique ». Directrice d'un centre de documentation. Février 2001.

« déontologiques » qu'elle expose auprès de ses partenaires masculins : « *Je suis plus dans la méthode, l'organisation, la déontologie et c'est pas la place d'une femme, c'est pas le rôle d'une femme. J'ai écrit une charte de fonctionnement pour l'association et personne ne l'a regardée. (...) Quand B. propose des pistes, tout le monde dit : 'Bravo, très bien, oui, effectivement...'. Moi, quand je dis ça, quand une nana dit des trucs, c'est pas entendu pareil.* ». Ce souci de mise en forme des principes de l'association ne relève pas uniquement d'un pointillisme administratif mais constitue également une manière de codifier les règles informelles du jeu, soit de disqualifier les ressources politiques (en pratique exclusivement masculines) que sont l'usage du secret et du flou. Ici, l'intransigeance éthique, dont on fait parfois une qualité politique proprement féminine, n'est autre qu'une stratégie de profane d'appropriation des règles tacites du jeu politique. C'est cette distinction qu'il s'agit à présent d'approfondir.

II - LA « DIFFÉRENCE DES SEXES »

« Ce que les femmes changent à la politique ? » Par cette interrogation en forme d'accroche journalistique, se diffuse la conception d'une élue naturellement portée à l'altruisme, éloignée des formes prétendues masculines du combat politique, dépourvue de toute agressivité dans le débat, à l'écoute, de par sa condition, des problèmes les plus quotidiens des « gens ». Nous tenterons, pour notre part, de montrer que si la lutte entre profanes et initiés transcende les distinctions de sexe (nombre de femmes établies ne jugent-elles pas les nouvelles entrantes avec parfois plus de sévérité que les hommes ?), ses modalités, en revanche, sont affectées par les qualités et les faiblesses socialement dévolues aux femmes (leur relégation à des postes mineurs et prétendument accordés aux savoir-faire féminins ou, en sens inverse, la tentative de subversion des règles du jeu qui, partagée par tous les *outsiders*, sera ici appuyée par la valorisation d'une sensibilité politique spécifiquement féminine, d'une façon sexuellement différenciée de faire de la politique).

Par ailleurs, on ne saurait ignorer la prégnance du discours qui accompagne l'entrée des femmes en politique ni la différenciation sexuelle, empiriquement observable, des pratiques de campagne. Qu'il s'agisse de justifier l'exclusion des néophytes du jeu politique (« Ça n'intéresse pas les femmes ») ou au contraire de justifier le bien-fondé de leur présence, l'identité féminine tend à se construire ou à se durcir au cours de la campagne. Un raisonnement en terme d'identité stratégique (Collovald, 1988) apparaît dès lors comme le moyen de réintroduire, par la bande, une variable sexuelle difficile à manier dans l'analyse. Aussi envisagerons-nous l'identité politique féminine dans une perspective relationnelle, c'est-à-dire au regard de la structuration des relations sociales qui s'établissent au sein des listes.

En jouer ou pas : groupes de femmes et « politique des femmes »

Les formes d'exclusion envisagées précédemment éclairent, pour partie, l'activation du thème de « la politique des femmes ». La valorisation comme la dépossession des femmes en politique reposent en effet sur une même croyance en leur désintérêt pour les stratégies politiques et en leur désintéressement. Ainsi, les dénégations récurrentes de la politique (« Moi, je ne fais pas de politique »), les discours tendant à montrer que les femmes « raisonnent moins en terme de prise de pouvoir, de rapport de forces », qu'elles « apaisent », qu'elles « écoutent », qu'elles ne « mettent pas leur ego en avant », les prophéties annonçant une révolution des pratiques impulsée par leur entrée massive en politique (« La politique propre, ça peut venir des femmes »), sont autant de manières de faire de nécessité vertu, à la fois de convertir une incompétence entretenue en ressource et de disqualifier une forme de politique à laquelle elles n'ont pas accès.

L'affirmation d'une identité politique féminine se matérialise par la constitution, dans deux des trois listes principales, de « groupes de femmes ». L'objectif déclaré de ces réunions initiées dans un cas par la première colistière était de faire face aux deux modes de relégation exposés précédemment — d'une part d'organiser une formation en communication susceptible de favoriser la levée des inhibitions dans les prises de parole, et d'autre part de promouvoir une façon spécifiquement féminine de faire de la politique. Ainsi, on peut lire dans le compte rendu de la première session :

« Une première rencontre a eu lieu pour réfléchir sur notre place de femmes dans ce 'monde politique typiquement masculin'. (...) La parité est imposée. Pour toutes les femmes, c'est un handicap de fait, assumons. Travaillons ensemble à compenser cette dévalorisation. La parité, n'est-ce pas rétablir l'équilibre ? N'est-ce pas 'le partage' contre l'individualisme, le conservatisme des prés carrés, le conformisme ambiant, le système des partis ? Dans cette dynamique, l'action des femmes est essentielle. »

Cette « politique des femmes » est certainement adéquate à la distribution socialement admise des qualités sexuellement différenciées, à « cette sorte de commisération un peu condescendante pour l'*illusio* masculine » dont nous parle Pierre Bourdieu, au « privilège tout négatif de n'être pas dupe des jeux où se disputent les privilèges », à « l'indulgence amusée » ou au « point de vue distant du spectateur qui observe de la rive » (Bourdieu, 1998). Toutefois, ce discours peut, à bien des égards, être rapproché des stratégies de subversion des règles du jeu propres aux agents occupant une position d'*outsider* dans l'espace politique, et être comparé aux évaluations portées par les membres de certaines entreprises politiques marginales sur « l'establishment » ou sur le « microcosme ». De plus, elle correspond vrai-

semblablement à une tentative de constitution, par de nouvelles entrantes dépourvues de capital politique propre, de l'identité féminine en capital collectif.

Dès lors, la relation profanes / professionnels éclaire pour partie le clivage hommes / femmes, ou plus exactement sa mobilisation au cours de la campagne. D'une part, il paraît significatif que la seule équipe à ne pas recourir à ces « groupes de femmes » soit la liste sans étiquette dont le ratio élus / néophytes est largement favorable aux seconds. D'autre part, les femmes déjà élues marquent de franches réticences vis-à-vis d'une telle entreprise de différenciation. Certaines candidates expérimentées se plaisent ainsi à rappeler leur préférence pour la collaboration avec des partenaires masculins ou à dénoncer un usage, qu'elles jugent excessif, des qualités féminines par les recrues. Le ton peut être maternel, infantilisant : « Chacun doit faire son expérience. C'est la même chose avec les enfants, ça ne sert à rien de leur donner des tas de conseils qu'ils ne suivront pas. Tant qu'ils ne se sont pas eux-mêmes brûlés, ils ne comprendront pas. C'est pareil pour les femmes en politique »¹⁵. Il est parfois même manifestement véhément, comme lorsque des conseillères sortantes marquent leur refus de participer aux « groupes de femmes » qu'elles stigmatisent comme « thé du dimanche » ou « réunion un peu cancan ». C'est exprimer ainsi une certaine inquiétude face à la perte du statut d'exception, à la dévaluation de qualités politiques auxquelles la rareté conférait une valeur distinctive.

Finalement, bien que rarement mobilisée comme ressource individuelle, l'identité féminine est davantage invoquée par les nouvelles venues que par les élues. Par exemple, une colistière évoque en ces termes les raisons de son recrutement récent :

« Il m'a vue à l'œuvre, il a vu comment j'ai remporté les subventions, il a même vu à la fête de l'apprentissage comment j'étais. Non, mais c'est sûr. Attendez, là, j'avais mis ma robe... (rires) Je vais vous montrer les photos, vous allez rigoler. (...) Allez, un catalogue chacun, là c'est la robe Thierry Mugler. Ah, ben fallait, puis j'avais mis le pigeonnant ce jour-là ! »¹⁶.

Elle poursuit sur le rôle d'hôtesse qui parfois lui incombe :

« Vous voyez, hier, je danse, puis je danse jusqu'à deux heures du matin. Et puis en plus, naturellement, ça ne me gêne pas.... Au salon du Préfet, pareil... pas avec le même style, pas avec la même robe. »

15. Entretien. Conseillère municipale depuis 1983, adjointe à la culture jusqu'en 2001, candidate en 16^{ème} position sur la liste RPR-UDF-DL. Enseignante. Février 2001.

16. Entretien. Première colistière RPR-UDF-DL. Directrice d'un lycée professionnel. Février 2001.

En retour, l'évaluation négative que porte sur elle une de ses concurrentes tend à se fixer sur l'exposition trop manifeste de sa féminité — non sans quelque ambiguïté finale :

« Pour moi, c'est une poupée Barbie (...). Elle est charmante au demeurant, comme ça, séductrice, etc. Mais c'est creux... Enfin, pour moi, c'est pas ça la séduction. »

Pratiques de campagne et modes de valorisation des ressources sexuellement différenciés

La différenciation sexuelle s'observe également au niveau des pratiques. La division sexuelle du travail politique, en temps de campagne, s'agence en effet autour de la partition entre la scène, sur laquelle se déploie l'entreprise de conquête des suffrages, et les coulisses, où s'établissent les hiérarchies au sein des listes, où se négocient la distribution des places et l'attribution des postes. Or, au vu des observations réalisées, s'opère un étonnant renversement de la répartition traditionnelle des sexes dans l'espace physique et symbolique et un retournement de l'opposition structurante entre le privé et le public, l'intérieur et l'extérieur, l'obscurité et la clarté, « la maison des femmes et l'assemblée des hommes »¹⁷.

Énoncé grossièrement et de façon abrupte, le constat se présente comme suit : « Les femmes aux cuisines » est une sentence qui ne rend guère compte de la distribution des pratiques de campagne. En effet, les activités tournées vers l'extérieur, en direction du public, sont presque exclusivement dévolues aux femmes. Ainsi, lors des diffusions de tracts, des tournées de porte-à-porte, des séances photos, des réunions publiques, des excursions dominicales au marché, tel candidat est essentiellement accompagné de ses colistières. Une réduction de la focale permet d'affiner le trait puisqu'on remarque que l'inégale participation à ces actions est redoublée par une manière différenciée de se positionner dans chacun de ces espaces. Ainsi, à l'occasion des interactions avec les électeurs, chacun s'accorde à reconnaître que les candidates « vont de l'avant », au devant du public, qu'elles établissent le contact, engagent les conversations tandis que les hommes sont davantage « en retrait », « sur leurs gardes ». De la même façon, l'organisation spatiale d'une réunion de quartier observée est, sur ce point, exemplaire, puisque le premier rang est occupé par sept colistières, les candidats masculins optant pour les sièges installés en fond de salle.

Outre le fait que la satisfaction, le plaisir, l'excitation procurés par ces tâches sont inversement proportionnels à l'ancienneté des praticiens (comme en témoigne la récurrence, dans les entre-

17. Pour une observation ethnographique de ce système d'opposition, on se référera à la description de la maison kabyle livrée par P. Bourdieu (1980).

tiens, du thème de la « première fois »), la surexposition publique des enquêtées relève, en premier lieu, d'un mode d'accumulation des ressources en cours de campagne fondé sur des stratégies de visibilité. Contrairement à un certain nombre d'élus (mais également d'élues) qui « se cachent », traitent dans le secret, « avancent masqués » en espérant pouvoir, au gré d'un retournement d'alliance, consolider une position fragilisée, les nouvelles entrantes, exclues des arènes fermées de négociation, multiplient les occasions de se faire connaître, de « se montrer », d'afficher leur conviction, c'est-à-dire de faire valoir l'intensité de leur engagement : « On a été malignes sur ce coup-là puisqu'on demandait les plannings à la mairie pour aller se montrer »¹⁸.

S'engage en fait, entre les candidates de la liste, une course à l'investissement que certaines décrivent explicitement comme une lutte pour les postes. Plusieurs enquêtées déplorent, par exemple, le fait que certaines femmes « deviennent des hommes », qu'elles manifestent une « agressivité », une ambition qui se traduit par des « règlements de comptes » au sens propre du terme. En effet, il ne s'agit pas de dépenser sans compter puisqu'à mesure que la campagne avance, l'ampleur de la participation de chacune fait l'objet d'évaluations et de comparaisons au point de générer quelques tensions parmi les colistières. Étrangères aux négociations et aux critères qui fondent la hiérarchisation au sein des listes, ces dernières sont contraintes de postuler que l'ordre des positions sera conforme à l'ordre des mérites.

Or, ce mode de valorisation de soi, tant individuel que collectif (le spectre de « la potiche » jalonne les entretiens et induit des comportements visant à justifier le fait que les femmes ont leur place en politique, que celle-ci n'est pas le simple produit d'une aubaine législative) est à l'origine de pratiques jugées déplacées, malvenues, maladroitement, voire agressives. Par exemple, une enquêtée, peu disposée à suivre telle escalade des dépenses, condamne celles qui « en font trop », dont la démarche est « un peu trop appuyée » : « Des rires un peu trop forts, exposer une bonne santé comme ça. Je trouve que c'est un peu excessif, c'est pas naturel »¹⁹. Mais la surexposition publique des nouvelles entrantes suscite les sarcasmes, quand ce n'est l'hostilité, du personnel politique établi ou des professionnels associés à la vie politique locale. En attestent ces anecdotes que se plaisent à multiplier les enquêtées :

« Je pense qu'il y a des messieurs qui nous ont vues arriver un peu comme des suffragettes. Par exemple, dans le cadre d'un échange, des étudiants polonais avaient été reçus par la municipalité. Donc, on nous avait dit : 'Allez voir, allez vous

18. Entretien. Colistièr RPR-UDF-DL. Enseignante. Février 2001.

19. Entretien. Colistièr RPR-UDF-DL. Cadre infirmier. Février 2001.

*présenter.' Nous, on y est allées. Les gens de la municipalité actuelle nous ont regardées d'un air de dire... Ils ont pris ça pour 'Pousse-toi de là que je m'y mette', alors qu'on venait pour apprendre, pour voir comment ça se passait. Ça a tout de suite été ressenti comme étant de l'agressivité de notre part. (...) Mais les gens en place qui doivent céder leur place, je pense que ça leur déplaît et qu'ils le ressentent comme une espèce d'agression, comme si on voulait les déloger.'*²⁰

Si l'on conçoit que ceux qui « doivent céder leur place » aient le sentiment qu'on veut « les déloger », cet agacement prioritairement masculin à l'égard des initiatives des nouvelles venues tient-il à la seule inquiétude des élus quant au maintien de leur position ? Un ensemble plus complexe d'explications ne devrait-il pas plutôt être invoqué ?

III - LES POM-POM GIRLS

« On en reparlera pendant des lustres, soupire la tête de liste, de cette histoire de galette... ». L'affaire est pourtant simple : suite à une réunion du « groupe des femmes » de la liste de droite, est proposée l'organisation d'une manifestation festive à l'occasion de l'Épiphanie — une distribution de parts de galette sur le marché. Après quelque hésitation, la tête de liste s'y oppose : l'incident s'arrête là. Pour illustrer les tensions entre la logique continuée du monopole masculin, et le jeu renouvelé de la différence des sexes, nous nous proposons maintenant d'analyser plus en détail cette « histoire », évoquée presque systématiquement au cours des entretiens : la pluralité des points de vue recueillis éclaire sans doute les enjeux d'un tel incident.

Tout en se félicitant de l'énergie déployée par ses recrues, la tête de liste s'efforce de contenir les enthousiasmes ou les innovations de ces dernières. Pour lui, les femmes en campagne manifestent des qualités propres : « Il y a chez les femmes un esprit, on va dire collectif, beaucoup plus développé actuellement que chez les hommes (...) Elles sont soudées, elles ont un groupe... manifestement, il y a une cohésion... ». Il ne s'agit donc pas tant de qualités individuelles, que d'une capacité à jouer collectivement. Paradoxalement, le premier exemple qui lui vient à l'esprit est pourtant négatif :

« Alors, il y en a une qui s'est mal passée, c'est l'histoire de la galette des rois que j'ai supprimée. (...) Alors, au début, j'avais dit 'C'est peut-être pas une mauvaise idée'... Mais, en fait, j'étais préoccupé par autre chose, j'avais un peu laissé filer... Et puis finalement, j'étais pas tellement pour et j'ai stoppé cette action, en disant : 'Écoutez, on verra après'... (...) Donc, je l'ai stoppée et il y a eu un moment de mécontentement, elles étaient pas heureuses.... 'Alors, si ça commence comme ça, quand on a une idée, on nous la casse...' ».

20. Entretien. Colistière RPR-UDF-DL. Enseignante. Février 2001.

C'est seulement dans un second temps que le chargé de campagne, qui participe à l'entretien, évoque, en contrepoint positif, « une opération de porte-à-porte de grande envergure dans les quartiers ». Le candidat renchérit alors : « Elles font quand même les grandes surfaces, ce que personne n'a jamais fait... Non, mais c'est extraordinaire, il faut aller les voir, effectivement, c'est un spectacle... Elles sont extraordinaires parce qu'elles engagent la conversation ». Il est vrai que pour les colistières, ces pratiques font suite à l'affaire de la galette : « Alors après ça, on s'est dit : 'On ne leur dit plus rien, on a des idées, on les fait', le coup du porte à porte, on l'a fait toutes seules ». L'enchaînement est à la fois logique et chronologique : les femmes prennent leur autonomie – mais sous des formes plus acceptables pour leurs colistiers.

Comment expliquer les réticences rencontrées par l'initiative première de la galette ? Le candidat évoque bien la dépense : « Elles voulaient louer un stand sur le marché et tout... Donc, j'ai stoppé cette action parce que, en plus, il y avait un problème financier, ça coûtait relativement cher, et les comptes de campagne c'est quand même pas évident ». Lui-même ne semble pourtant pas y voir la raison principale de sa réticence : « en plus ». À l'évidence, l'essentiel n'est pas là. D'autres explications éclairent mieux le malaise confus ressenti par les uns et les autres à l'occasion de ces « fameuses galettes ».

Pour le candidat, il est surtout question de *timing* : « Je pense que ça tombait au mauvais moment, ça risquait... beaucoup de choses n'étaient pas décantées, ça risquait d'agacer le monde, enfin, bon... j'ai pensé que c'était trop voyant, trop percutant à un moment où... ». Début janvier, les tensions s'accroissent, en effet, avec l'émergence d'une liste concurrente qui se prépare, soutenue en sous-main, dit-on, par Jean-Pierre Soisson, qui redoublerait ainsi ses attaques contre son dauphin officiel. Pareille initiative affecte alors l'accord tacite qui s'établit entre les candidats pour définir les contours légitimes de l'espace de jeu, le privilège accordé aux *coulisses* à un moment où la lutte porte moins sur la conquête des suffrages que sur la définition des hiérarchies internes. Si certaines pratiques féminines suscitent un sentiment d'inconfort manifeste chez la tête de liste, peut-être est-ce moins au regard de leurs éventuelles conséquences électorales (il évoque même leur possible efficacité sur ce plan) que par rapport aux réactions anticipées des pairs, alliés ou concurrents : « ça risquait d'agacer le monde ».

La publicité des actions féminines rompt en effet avec la logique « masculine » des *coulisses* du jeu politique. À un moment où les scissions et autres « trahisons » tendent à en augmenter le degré d'illisibilité, les candidates de la liste entendent pallier, par une présence accrue sur le terrain, un sentiment d'étrangeté au monde

politique de plus en plus prégnant : « Ce qui était difficile, jusqu'à la semaine dernière, c'était attendre, se mettre dans les starts, attendre, attendre, attendre que les gens se déclarent... fallait pas bouger, fallait rien faire, fallait rien dire parce que je sais pas qui voulait peut-être y aller, et puis fallait pas le vexer... (*soupirs*)... Ça c'est dur ». Bref, avec la galette, les femmes bousculent le rythme et la règle du jeu.

Ainsi, les stratégies de visibilité des femmes heurtent les codes définissant les « bonnes manières » de faire campagne que la tête de liste a pu intérioriser au cours de sa carrière politique. En témoigne la série de « trop » par laquelle il caractérise l'idée de la galette : « C'était trop voyant, trop percutant », « ça faisait trop marketing forcé ». Les détails précisent sa pensée : « Elles avaient pensé à des ballons, des machins, des trucs... (...) En réfléchissant, j'ai trouvé que ça faisait un peu campagne à l'américaine ». Pourtant, lorsqu'on s'arrête, avec les enquêtées, sur le sens de cette référence américaine, le registre du genre réapparaît inévitablement : « Ils n'ont pas voulu qu'on fasse la galette, ils ont trouvé que ça faisait *pom-pom girl* à l'américaine... Ils n'ont rien compris... c'était génial... Bon, allez, si ces messieurs trouvaient que ça faisait *pom-pom girl*, on a arrêté, tant pis ! ». S'agit-il bien de la vision des colistiers eux-mêmes ? Quand on demande à une autre femme de la liste ce que signifiait le reproche de « campagne à l'américaine », elle répond également : « les *pom-pom girls* peut-être ou siffler Jean-Louis Hussonnois... ». Mais c'est pour ajouter aussitôt : « et d'ailleurs dans le journal, on nous a quand même appelées les 'hussonnettes' ».

Or, le problème de cette féminisation, c'est la représentation virile de l'autorité qu'elle met en cause. Il en va de l'identité qu'offre la tête de liste sur le marché électoral. Puisque l'enjeu de l'élection est de succéder à Jean-Pierre Soisson, de combler un déficit d'autorité personnelle dans une « ville vierge de patron », la carte du genre est un atout qui peut commencer à jouer contre sa liste. Si l'on oppose à l'activité féminine l'inaction masculine, les hommes, mais surtout leur « patron », se trouvent dépossédés des attributs du pouvoir : la liste apparaît par trop « féminisée ». La première colistière ne nous déclare-t-elle pas fièrement : « Ça a donné une couleur à la campagne, qui est quand même, je sais pas, vous irez voir les autres candidats, très cœur, très femme... ». À l'inverse, le candidat ne nous avoue-t-il pas avec quelque amertume que certains ont ironisé sur sa décision de consulter sa femme, avant de se porter candidat ? Autrement dit, il s'agit peut-être moins des préjugés des hommes de la liste que des attaques qu'ils redoutent — probablement à juste titre.

C'est ainsi qu'il convient de comprendre l'argument qu'aurait invoqué la tête de liste : « Vous allez encore apparaître comme des ménagères et comme la mère nourricière... et donc vous vous can-

tonnez dans votre rôle de mère, de femme... ». Leur féminité ne semble pas lui poser problème lorsqu'il s'agit de vanter leur contact, leur « sourire » qui désarme « l'agressivité » sur le terrain. S'il leur reproche de s'enfermer dans un rôle féminin conventionnel, ne s'inquiète-t-il pas plutôt, d'une part, du pouvoir qu'elles acquièrent ainsi, mais surtout de la visibilité de ce pouvoir, qui plus encore que sa réalité effective menace sa position dans la lutte avec ses pairs pour l'incarnation crédible du rôle de maire ?

L'histoire de la galette des rois met en lumière la complexité des enjeux qu'implique pour les hommes et les femmes en campagne à Auxerre l'introduction de la parité. Pour les hommes, il s'agit à la fois de garder le pouvoir d'édiction et de contrôle des règles du jeu, tout en jouant des ressources de la différence des sexes : les qualités réputées féminines valent pour autant qu'elles servent à renforcer la main du candidat. Pour les candidates nouvelles, il s'agit également de jouer de la différence des sexes qui leur a été assignée : plus que la féminité même, c'est le groupe des femmes qui est pour elle un atout. Il leur permet de convertir un stigmate en ressource mais les expose aussi au risque d'en faire trop (« c'est un peu excessif, c'est pas naturel »), un excès qui peut se dire dans le registre du « trop peu » (« vous vous cantonnez dans votre rôle de mère, de femme »).

Pour les hommes comme pour les femmes, le genre doit donc bien être compris comme une carte, qu'on jouera plus ou moins bien, c'est-à-dire plus ou moins efficacement. La complexité du jeu redouble si l'on songe que ces femmes sont aussi des profanes, tandis que les hommes sont plus souvent des professionnels de la politique : les innovations que proposent les colistières peuvent ainsi être codées, par les uns et les autres, comme féminines, quitte à les célébrer, ou à les dénoncer — alors qu'il s'agit tout autant de la contribution de néophytes. Leurs faiblesses dans cette partie politique, mais aussi leurs ressources, si elles peuvent se lire à travers la grille du genre, ne s'expliquent donc pas moins par leur statut de profanes, qui n'ont pas (encore) intériorisé l'habitus des professionnels de la politique. Femmes et profanes, ces candidates nouvelles tantôt apparaissent ainsi comme des pions dans le jeu politique, et tantôt semblent au contraire bousculer le jeu de quilles où elles pénètrent.

*

* *

Les analyses qui précèdent sont fondées sur une enquête de terrain, ancrée dans un lieu (Auxerre) mais aussi un moment (février 2001) — autrement dit, elles proposent une réflexion, non pas sur la parité en général, mais sur sa mise en œuvre. Les questions soule-

vées dans cette conjoncture disparaissent-elles pour autant au lendemain des élections ? Sont-elles indissociables des pratiques de campagne (par opposition à l'exercice du pouvoir), ou même de cette campagne particulière (en 2007, elles seraient alors caduques) ? Ou plutôt, comme on l'a suggéré pour l'étape précédente, c'est-à-dire le passage du débat à la pratique, vont-elles de nouveau se déplacer ?

Retour sur le terrain, en décembre 2001. En février, nous avons pu assister au dernier Conseil de la municipalité sortante. En décembre, la nouvelle équipe s'attèle à l'exercice périlleux qu'est le vote du budget. Le théâtre est le même, et pour une part les acteurs. Mais la majorité et l'opposition ont échangé leurs places : la gauche l'a emporté. Quant aux élues, elles sont plus nombreuses, et mieux placées — à commencer par la première adjointe (le maire a choisi six femmes et cinq hommes pour adjoints). On les voit et on les entend davantage qu'en février. Pour autant, par leur prise de parole et les présentations de soi qu'elles proposent, elles se différencient largement de leurs collègues masculins. Le contraste est presque caricatural : aux hommes la déclamation publique, non dénuée d'ostentation, aux femmes l'élocution modeste, presque réservée. Ils interrompent souvent, elles, jamais. Pour eux les déclarations (qu'elles prennent parfois pour des attaques), pour elles les questions (qu'ils croient souvent rhétoriques). Ils s'affichent ironiques, elles se montrent sérieuses. Et l'on pourrait développer à l'envi ce portrait contrasté des hommes et des femmes en politique.

Comment interpréter pareille « différence des sexes » ? Le débat sur la parité nous invitait à considérer la possibilité que les femmes importent dans l'arène politique des mœurs, sinon des valeurs, jusqu'alors étrangères à cet univers masculin. Le spectacle du Conseil municipal offrirait le reflet de la rencontre entre deux mondes, c'est-à-dire aussi du contraste entre deux formes de socialisation. La mise en œuvre de la parité nous engage sur une autre ligne interprétative. D'une part, le sérieux appliqué des femmes et la distance ironique des hommes renvoie sans doute à un rapport différencié entre nouvelles et anciens, profanes et initiés. D'autre part, on l'a montré, les femmes (et les hommes) peuvent jouer (ou pas) de telles différences, et ce, de diverses manières.

Sans doute ne s'agit-il pas de nier la réalité d'habitus sexués bien distincts. Mais le Conseil municipal doit aussi être compris comme une représentation, au double sens du terme : non moins que les hommes, mais différemment, les femmes donnent à voir une manière de faire de la politique. Leur discrétion n'est pas moins éloquente. Ainsi, l'adjointe qui vient de défendre un dossier contesté se plaint-elle qu'au lieu d'une discussion, elle soit exposée à un procès d'intention. En réponse, une conseillère d'opposition tient à faire

remarquer que son intervention ne tombe pas sous le coup de ce reproche. L'adjointe précise qu'elle ne la visait pas, et tient à s'excuser du malentendu. La conseillère accepte ces excuses. D'un bout à l'autre de la table, l'échange s'est pourtant fait discret (nombre d'hommes n'y prêtent pas attention) ; il n'en affiche pas moins, aux yeux de tous, une différence, voire une connivence.

La prise de parole joue ainsi sur une image de la féminité, mais aussi de la solidarité féminine. Il ne s'agit pas seulement de la mise en scène des qualités de chacune, mais aussi de la nature de l'échange entre femmes. N'allons pourtant pas décrire ce jeu dans les termes d'une nature féminine, inévitablement conventionnelle (empreinte de douceur, et marquée au sceau de la solidarité). Quelques minutes plus tard, une autre scène nous invite à plus de distance. C'est une autre conseillère de l'opposition qui se charge de soulever la question du conflit d'intérêts que pose un dossier important pour une autre adjointe. La réplique est très mal reçue : on ne songe plus à la douceur, mais à la perfidie féminine. Reste que ce n'est sans doute pas un hasard si une femme s'est chargée d'aborder ce point délicat : l'adjointe visée est femme au foyer, et c'est la notabilité de son mari qui est en cause. Venant d'un homme, à l'adresse d'une femme, l'attaque serait apparue plus violente, et moins acceptable.

Bref, il est permis de penser que la question de l'éventuelle différence entre hommes et femmes politiques gagnera à être analysée dans les termes qu'a rendus plus opérants la campagne — autrement dit, la réalité d'une présence féminine plus nombreuse. Reste la seconde question abordée ici : avant d'être femmes, les femmes politiques ne sont-elles pas profanes dans un monde politique constitué d'initiés, plus encore que d'hommes ? Les lendemains de la campagne montrent bien que la question n'a pas perdu de sa pertinence. En effet, les nouvelles élues sont confrontées non plus seulement aux élus, mais aussi à d'autres professionnels : les services municipaux en place, et leurs directeurs. Si l'équipe municipale nouvelle peut se faire accepter facilement des employés, c'est qu'elle est en large part constituée de vétérans de la politique ; en revanche, les femmes de cette équipe sont le plus souvent des néophytes, que les anciens de la mairie prennent volontiers sous leur aile, à moins de leur manifester un agacement que les élus plus aguerris n'ont aucun mal à comprendre, sinon à partager.

Toutefois, on peut s'interroger. Avec l'expérience, ces femmes dont le sérieux s'accompagne d'un travail vont-elles cesser de se comporter (et d'être traitées) en profanes pour investir pleinement le cercle clos des initiés ? Autrement dit, les différences, encore manifestes aujourd'hui, s'estomperont-elles à mesure que les élues disposeront d'un capital politique spécifique ? Comment dès lors distinguer la profane aguerrie du professionnel ? On voudrait pour

conclure évoquer une hypothèse, qui permettrait, plutôt que de renoncer tout à fait à la catégorie d'analyse mise en place pour ce travail, de la déplacer. Le professionnel ne s'oppose pas seulement au profane, mais aussi à l'amateur. L'amateur peut avoir une longue expérience, comme le professionnel ; mais il s'en distingue sur un autre point, essentiel : de la politique, il ne fait pas carrière.

Si l'on veut prolonger dans le temps l'analyse, il faudra donc voir si ces femmes s'inscrivent durablement dans le métier, ou bien si l'élection ne constitue qu'une parenthèse dans leur vie. Au regard du nombre de défections volontaires ou de retraits forcés parmi les élues de la municipalité précédente, la question se pose avec une acuité particulière. Il s'agira, lors des prochaines échéances électorales, d'évaluer si les élues, en plus grand nombre que leurs équipiers masculins, choisissent à leur tour de renoncer à la carrière et si les mêmes raisons (ou les mêmes contraintes) les y invitent. L'enjeu n'est pas ici de célébrer un retour aux valeurs de l'amateurisme dont le principal vecteur serait l'intrusion féminine. On sait en effet à quel point l'opposition professionnel / amateur est prise, tant historiquement que socialement, dans les luttes pour la dévolution et la légitimation du pouvoir politique (Damamme, 1999). Il s'agirait plutôt de tester l'hypothèse d'une appréhension sexuellement différenciée du temps politique. Pour autant que des femmes soutiendraient la possibilité d'un nouvel amateurisme en politique en privilégiant le temps du mandat par rapport au temps de la carrière, elles introduiraient alors, une seconde fois, un frottement dans la mécanique fragile de la professionnalisation politique.

RÉFÉRENCES

- Abelès, M. (1989) *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris : Odile Jacob.
- Bourdieu, P. (1979) *La distinction*, Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. (1980) La maison ou le monde renversé, in *Le sens pratique*, Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. (1998) *La domination masculine*, Paris : Seuil.
- Collovald, A. (1988) Identité(s) stratégique(s), *Actes de la recherche en sciences sociales* 73.
- Damamme D. (1999) Professionnel de la politique, un métier peu avouable in M. Offerlé (dir.) *La profession politique 19è-20è siècles*, Paris : Belin.
- Fassin, E. (2003) La parité sans théorie, *Politix*, La parité en pratiques, 60.
- Garraud, P. (1989) Savoir-faire et mobilisation des croyances dans le métier de maire, *Politix*, 5.
- Latté, S. (2001) *Femmes ou profanes en politique ?* Mémoire secondaire de DEA de sciences sociales ENS/EHESS, dir. E. Fassin.
- Latté, S.(2003) Cuisine et dépendance. Les logiques pratiques du recrutement politique, *Politix*, 60.
- Lehingue, P. (1999) Vocation, art, métier ou profession ? Codification et étiquetage des activités politiques, in M. Offerlé (dir.) *La profession politique 19ème-20ème siècles*, Paris : Belin.